



COMMUNAUTE de COMMUNES De la CHAMPAGNE CONLINOISE

COMPTE RENDU du CONSEIL COMMUNAUTAIRE en date du MARDI 6 OCTOBRE 2009

Date de convocation : 25 Septembre 2009

Membres présents : 28
Formant la majorité des membres en exercice
Membres excusés : 3

1 - Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté - R.A.S.E.D.

Mme Dominique BARRE, enseignante spécialisée au Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés (RASED), est intervenue auprès des membres du conseil communautaire afin de présenter le R.A.S.E.D.

2 - Compétence « environnement » : SPANC

A - Restitution de la synthèse des contrôles de diagnostic des installations existantes d'assainissement non collectif réalisées par la Sté SAUR France sur le territoire intercommunal

Mme Astrid DOREAU et M. Antoine ROQUET de la Sté SAUR France ont présenté la synthèse des contrôles d'installations d'assainissement non collectif réalisés sur le territoire de la 4C entre décembre 2007 et mars 2009.

1 792 installations d'assainissement autonome existantes ont été recensées sur le territoire :

- ⇒ **1 171 ont été contrôlées**, soit **65%**
- ⇒ 362 n'ont pas pu être contrôlées (20%) (57 refus, soit 3% - 305 absents, soit 17%)
- ⇒ 122 sont déjà en conformité (installations datant de moins de 4 ans), soit **7%**
- ⇒ 137 correspondent à des futurs raccordements au collectif, des logements vacants, des terrains, etc..., soit **8%**

Il est rappelé que le contrôle ne porte pas sur la conformité de l'installation mais sur son bon fonctionnement, ce qui veut dire que l'installation peut ne pas être aux normes mais être classée en bon fonctionnement. Cette visite permet également aux techniciens de délivrer des conseils d'entretien des systèmes d'ANC.

Le classement des installations est déterminé sur la base d'une grille validée par l'Agence de l'Eau. Au niveau du territoire intercommunal, les résultats des contrôles sont les suivants à début octobre :

- **NA1 (Non Acceptable 1)** – Dispositif à fonctionnement non acceptable au regard de la salubrité publique ou de la pollution du milieu : installation présentant un problème sanitaire et un problème de pollution : **578 installations** (45%)
- **NA2 (Non Acceptable 2)** – Dispositif à fonctionnement non acceptable au regard de la salubrité publique ou de la pollution du milieu : installation présentant un problème sanitaire ou un problème de pollution : **105 installations** (8%)
- **A (Acceptable)** - Dispositif à fonctionnement acceptable dans la configuration actuelle : occupants, état des équipements) au regard des exigences de la santé publique, mais insuffisant, avis réservé sur la pérennité : installation présentant un mauvais fonctionnement : **403 installations** (31%)

- **BF (Bon Fonctionnement)** - dispositif en bon état de fonctionnement : **85 installations**
(7%)

Toutes les installations classées en NA1 vont devoir faire l'objet d'une étude de filière afin de mettre en place un système d'assainissement autonome adapté. Une cinquantaine de foyers n'ont aucun système d'ANC.

Les membres font remarquer que ces chiffres ne reflètent pas tout à fait la réalité puisqu'il manque environ 25% des installations qui n'ont pas pu être contrôlées pour motif de refus ou d'absence.

La loi précise que le diagnostic doit règlementairement être réalisé avant le 31 décembre 2012, le contrat actuel passé entre la 4C et la SAUR permet aux propriétaires de bénéficier de tarifs négociés dans le cadre du marché 2007-2011.

Chaque commune va être destinataire d'un dossier comprenant 1 dossier papier et 1 CDROM intégrant le rapport de synthèse et la copie des rapports individuels de contrôle.

3 - Compétence « équipements sportifs & scolaires »

a) Choix du fournisseur gaz pour le chauffage du gymnase « Joël le Theule »

Suite au changement de mode de chauffage de la salle polyvalente Joël le Theule à CONLIE, et après mise en concurrence, le conseil communautaire a décidé de retenir la Sté ALTERGAZ de Levallois Perret (92) pour la fourniture en gaz naturel à compter de fin octobre pour une durée de 15 mois (jusqu'au 31/12/2010) et d'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat à venir.

4 - Compétence « aménagement de l'espace »

A - Solde des conventions de mandats pour les travaux d'aménagement des centres bourgs de Degré, Neuvillalais et Ruillé en Champagne

La communauté de communes a conduit l'opération d'aménagement des centres bourgs de Degré, Neuvillalais et Ruillé en Champagne dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage. Le montant total de cette opération s'élève à 516 223,41 € TTC, soit 473 902,43 € TTC de travaux et 42 320,98€ de frais de maîtrise d'œuvre. Conformément au programme d'aménagement des centres bourgs, le conseil communautaire a décidé d'allouer les subventions suivantes :

- Commune de DEGRE : 29 692,40 €
- Commune de NEUVILLALAIS : 33 464,31 €
- Commune de RUILLE en CHAMPAGNE : 16 091,19 €

et d'amortir ces subventions sur une durée de 15 ans à compter de 2009. Les crédits ont été inscrits au budget primitif 2009.

B - Locaux administratifs communautaires : Acquisition du terrain

Suite au plan de bornage définitif de la parcelle destinée à la construction des locaux administratifs communautaires à Conlie, vu l'avis réactualisé des domaines en date du 2 octobre 2009 et la délibération du conseil municipal de Conlie en date du 9 septembre 2009 décidant de céder à la communauté de communes pour l'euro symbolique la parcelle destinée à construire les futurs locaux administratifs communautaires, le conseil communautaire décide d'acquérir auprès de la commune de CONLIE pour l'euro symbolique la parcelle cadastrée AD n°521 d'une surface de 1696 m². Les frais d'acquisition seront à la charge de l'acquéreur.

Monsieur le Président ou son représentant sont autorisés à signer les pièces afférentes à ce dossier.

Une première réunion de chantier s'est tenue le 14 septembre 2009 avec les 14 entreprises, le maître d'œuvre, les bureaux d'études, le coordonnateur S.P.S, M. GUYOMARD et M. MARTEAU, afin de lancer l'opération de construction. Les travaux débuteront la semaine 42, soit du 12 au 16 octobre 2009. Un suivi de l'évolution de l'opération sera fait sur le site web de la 4c : <http://www.4c-conlie.fr/>

5 – Affaires & questions diverses

☞ Participation au Comice cantonal :

La communauté de communes a pris en charge la somme de 3 198,32 € TTC dans le cadre de location du barnum auprès de la Sté Inter-réception de BRULON pour le comice agricole 2009 qui s'est déroulé à Neuvy-en-Champagne.

Le Président,
R. MARTEAU